

Vaccination

Certaines maladies n'ont pas de traitement mais peuvent être évitées par la vaccination.

- Assurez-vous que vos vaccins soient à jour : la vaccination permet de vous protéger et de protéger les autres.
- Lorsqu'un vaccin est recommandé contre une infection ou une maladie, faites-vous vacciner.
- Pour en savoir plus sur la vaccination, consulter: [Quebec.ca/vaccination](https://quebec.ca/vaccination)

Informations additionnelles

Pour plus d'informations concernant les mesures de prévention des infections, veuillez balayer le code QR suivant afin de visionner une vidéo destinée aux visiteurs et à la personne proche aidante.



Respect des consignes

- Dans certaines situations, votre proche peut avoir besoin d'être mis en isolement pour éviter de transmettre une infection aux autres.
- Renseignez-vous à l'accueil ou au poste des infirmières afin de vous informer des mesures à suivre.
- Suivez les directives affichées sur la porte d'entrée de la chambre de votre proche.
- Portez l'équipement de protection individuelle recommandé.

Souvenez-vous que les microbes peuvent être transmis par des personnes qui présentent des symptômes et également par celles qui n'en présentent pas.

Pour vous protéger et protéger votre proche, le respect systématique des pratiques de base par tous est primordial.

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

D'autres publications et ressources d'intérêt sur la santé sont disponibles sur le site Internet du Centre d'information pour l'usager et ses proches (CIUP).

<https://biblio-hmr.ca/in/fr/ciup> ciup.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Tous droits réservés

© CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, juillet 2024

CP-DSP-006

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 

Québec 



Pratiques de base pour les visiteurs

Pratiques de base pour les visiteurs

Les pratiques de base sont des mesures de prévention et contrôle des infections qui doivent être appliquées par tout le monde, en tout temps dans les établissements de soins et les milieux de vie.

L'application rigoureuse des pratiques de base permet de vous protéger et de protéger vos proches contre des infections contractées lors d'un épisode de soins.

Les pratiques de base comprennent notamment:

- L'hygiène des mains
- L'étiquette respiratoire
- La vaccination



Hygiène des mains

Qu'est-ce que l'hygiène des mains ?
C'est le fait de laver vos mains avec la solution hydroalcoolique ou avec de l'eau et du savon. Tous les visiteurs doivent procéder à l'hygiène des mains. :

- Avant d'entrer dans l'installation et lorsque vous la quittez;
- Avant d'entrer dans la chambre de votre proche et après en être sorti;
- Après avoir observé de la saleté visible sur vos mains;
- Après toute situation où vos mains risquent d'être contaminées par des microbes ou liquides biologiques (urines, vomissements, etc);
- Avant de manipuler, de servir ou de manger des aliments;
- Après être allé aux toilettes.



Étiquette respiratoire

C'est un ensemble de gestes que vous pouvez faire afin de limiter la transmission des virus respiratoires (rhume, grippe):

- Couvrez votre bouche et votre nez avec un mouchoir de papier lorsque vous toussiez ou éternuez.
- Jetez le mouchoir de papier à la poubelle.
- Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras.
- Désinfectez vos mains avec la solution hydroalcoolique.
- Portez un masque si vous présentez des symptômes d'infection respiratoire.

Si vous êtes malade, évitez de rendre visite à vos proches!



Pour plus d'informations, référez-vous au personnel soignant ou consultez quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/gestes-limiter-transmission-maladies-respiratoires-infectieuses